

[retour](#)

Assemblée des délégués à Rorschach

200 délégués d'Amnesty International exigent un changement de direction dans la politique d'asile

Rorschach, le 29 mai 2005. Réunis lors de leur assemblée annuelle, les 200 déléguées et délégués de la Section suisse d'Amnesty International ont adopté à l'unanimité des résolutions critiquant la pratique des renvois et la révision actuellement en cours de la Loi sur l'asile. Ils se sont montrés également très préoccupés par le sort de deux personnes de Bhopal, maltraités par la police indienne. Les délégués ont aussi inauguré la statue des droits humains «Lignes à l'horizon» à Rorschach.

Les renvois doivent être basés sur la sécurité et la dignité

Depuis fin 2003, Amnesty International a connaissance d'au moins trois cas de personnes emprisonnées suite à leur renvoi de Suisse, un au Myanmar, un en Syrie et un en Libye. Le requérant d'asile débouté Stanley Van Tha a été renvoyé le 14 avril 2004 au Myanmar (Birmanie). Il est incarcéré dans une prison birmane depuis 13 mois, après avoir été condamné à 19 ans de prison. Les autorités birmanes lui reprochent d'avoir déposé une demande d'asile en Suisse, d'être entré illégalement au Myanmar et de ne pas avoir de documents d'identité valables.

Un Kurde syrien, Shiar Ahmad, qui a reçu une décision d'asile négative en février dernier, a été arrêté après son renvoi, emprisonné pendant plusieurs semaines et s'est pendu deux semaines après sa libération. Il aurait été torturé et maltraité en prison, selon le service de presse du Kurdistan. Amnesty International met en garde depuis des années contre le renvoi en Syrie de requérants d'asile déboutés et a régulièrement fourni des informations aux autorités suisse sur des Kurdes arrêtés après leur renvoi ou même après un retour volontaire.

Les 200 délégués de la Section suisse d'Amnesty International réunis ce week-end à Rorschach exigent des autorités suisses qu'elles respectent le principe de non-refoulement et les obligations des conventions internationales et demandent au Conseil fédéral et à l'Office fédéral des migrations d'éclaircir rapidement ces cas afin d'éviter que de telles situations se reproduisent à l'avenir.

Cas vaudois

Les délégués se sont également montrés très préoccupés par le fait que parmi les personnes menacées de renvoi dans le canton de Vaud se trouvent justement des Kurdes de Syrie et des ressortissants d'autres pays et régions à risques. Amnesty International demande au Conseil d'Etat vaudois d'annuler sa décision de les renvoyer et de s'abstenir d'appliquer les mesures de contrainte à des personnes traumatisées en provenance de pays ou régions en situation de guerre civile.

Pour une Loi sur l'asile qui garantisse la dignité humaine

Dans ce contexte, les délégués et délégués d'Amnesty International revendiquent un droit d'asile qui garantisse la dignité humaine et respecte les droits humains. Ils appellent le Conseil national à corriger au moins quatre points fondamentaux lors des prochaines délibérations sur la Loi sur l'asile: l'aide d'urgence doit être maintenue, comme l'a confirmé le Tribunal fédéral, de même que l'assistance aux requérants déboutés, l'introduction d'une détention de contrainte de deux ans doit être fermement refusée et les personnes qui arrivent en Suisse sans papiers d'identité doivent avoir accès à une procédure d'asile et ne pas recevoir directement une non-entrée en matière.

Bhopal et ses répercussions sur les droits humains

Les délégués d'Amnesty International ont été choqués par les récents événements survenus à Bhopal (Inde), où le 17 mai dernier une manifestation de trois cents personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, a été réprimée brutalement par la police. Parmi les personnes maltraitées figurent Rashida Bee et Sathyu Sarangi, qui il y a un mois se trouvaient en Suisse à l'invitation d'Amnesty International pour informer sur leur combat en faveur de la justice et de réparations pour les victimes de la catastrophe chimique. En décembre 2004, une fuite de 35 tonnes de gaz toxiques s'est produite dans l'usine de pesticides appartenant à l'entreprise Union Carbide. Jusqu'à aujourd'hui, plus de 22'000 personnes sont décédées des suites des émanations chimiques et plus de 100'000 souffrent de maladies chroniques. L'assemblée des délégués d'Amnesty International lance un appel au gouvernement de Madhya Pradesh afin qu'il ordonne sans délai une enquête approfondie, transparente et impartiale sur ces récents événements.

«Lignes à l'horizon»

Les délégués ont inauguré le samedi soir la sculpture «Lignes à l'horizon», au bord du lac à Rorschach. Cette statue, dont l'initiative a été prise par le groupe local d'Amnesty et qui a été financée par des entreprises et organisations du lieu, est «un remerciement aux bénévoles d'Amnesty International dans le monde entier pour le travail qu'ils effectuent», a déclaré Luca Testolin, responsable du groupe d'Amnesty de Rorschach lors de l'inauguration. La sculpture réalisée par Olaf Aerne a été inaugurée lors du 44ème anniversaire de la plus grande organisation

mondiale de défense des droits humains, fondée le 28 mai 1961. «Lignes à l'horizon» est un mémorial pour les droits humains, a déclaré Thomas Müller, le président de la ville de Rorschach, qui a ajouté que la présence de cette sculpture dans sa ville est quelque chose d'exceptionnel. Par son travail, Amnesty International est devenue l'une des ONG les plus importantes au monde, a insisté Thomas Müller: «La voix d'Amesty a du poids.»

